



Société des Amis
du Centre d'Etudes Supérieures
de la Renaissance

59, rue Néricault-Destouches
37000 TOURS

CONFERENCE : LUNDI 27 MARS - 17H30

CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DE LA RENAISSANCE – Salle Rapin

par M. Xavier Prévost ,
Professeur des universités à l'université de Bordeaux
Membre junior de l'Institut universitaire de France

L'humanisme juridique de Jacques Cujas (1522-1590)

Dès le XIV^e siècle, dans la péninsule italienne, l'humanisme cherche à remettre en cause la sacralité du savoir juridique, notamment par la critique de l'étude scolastique du droit. Grâce à sa diffusion européenne à partir de la fin du XV^e siècle, cette critique donne naissance à un nouveau mouvement intellectuel, l'humanisme juridique. Issu de la pleine intégration du droit aux savoirs humanistes, ce renouvellement de la pensée juridique débute au tournant des XV^e et XVI^e siècles avec les travaux de l'Allemand Ulrich Zasius (1461-1535), du Français Guillaume Budé (1467-1540) et de l'Italien André Alciat (1492-1550). Au-delà de ces trois auteurs, la volonté de réforme prend de l'ampleur et le mouvement se diversifie. L'une des tendances fortes consiste en l'analyse historique du droit, dont le principal représentant est sans conteste Jacques Cujas (1522-1590) qui, par la critique philologique et la mobilisation d'une culture encyclopédique, éclaire les textes juridiques de sens nouveaux en les dégagant de l'intemporalité caractéristique des commentaires médiévaux. Il est l'auteur d'une œuvre monumentale, essentiellement consacrée à l'étude du *Corpus juris civilis*, qui s'étend sur plus de treize mille colonnes in-folio en latin. Pour autant, les écrits cujaciens ne sauraient être limités à leur dimension juridique : humaniste, Cujas s'est évertué à comprendre le droit à l'aide de l'ensemble des connaissances disponibles.

M. Xavier Prévost

M. Xavier Prévost est professeur d'histoire du droit à l'université de Bordeaux (Institut de recherche Montesquieu – UR 7434) et membre junior de l'Institut universitaire de France.

Ses recherches portent sur le droit et les savoirs juridiques à la Renaissance (milieu du XV^e – milieu du XVII^e s.) et interrogent l'émergence de la modernité juridique.



Exposition en ligne Jacques Cujas 1522 – 2022. La fabrique d'un « grand » juriste
<http://expo-jacques-cujas-1522-2022-biu-cujas.univ-paris1.fr>

Prochaine conférence le lundi 29 mai 2023